

Image not found or type unknown



Infiltration et dégradation d'un mur de soutènement

Par **chuncky**, le **26/09/2008** à **13:43**

Bonjour, rnrnrnj'ai acquis une maison avec un mur de soutènement de la route (environ 3m de haut). rnrnrnLa maison se situe à moins d'un mètre du mur à partir de 1 m de haut (le reste est rnrnaccolé). rnrnrnJ'ai un gros problème d'infiltration d'eau dans la maison et le mur s'effondre. rnrnrnLe mur appartient-il à la mairie ou à moi ? rnrnrnLes réparations et le drainage doit être effectué par qui ?